

RECOMMANDATIONS

À VTT



CODE DU VÉTÉTISTE

- Empruntez les chemins balisés pour votre sécurité et respectez le sens des itinéraires
- Ne surestimez pas vos capacités et restez maître de votre vitesse
- Soyez prudent et courtois lors de dépassements ou croisements de randonneurs car le piéton est prioritaire
- Contrôlez l'état de votre VTT et prévoyez ravitaillement et accessoires de réparation
- Si vous partez seul, laissez votre itinéraire à votre entourage
- Le port du casque est fortement recommandé
- Respectez les propriétés privées et les zones de culture
- Attention aux engins agricoles et forestiers
- Refermez les barrières
- Évitez la cueillette sauvage de fleurs, fruits et champignons
- Ne troublez pas la tranquillité des animaux sauvages
- Gardez vos déchets, soyez discret et respectueux de l'environnement
- Soyez bien assuré
- Ne faites pas de feu en forêt, ne fumez pas
- Ne campez pas en forêt

STATIONS VÉLO

implantées sur les itinéraires cyclables

Ces équipements comprennent une station de gonflage manuel adaptée aux deux modèles de valves, ainsi qu'un totem de réparation. Ce dernier permet de suspendre son vélo en glissant la tige de selle entre les deux barres horizontales. Divers modèles d'outils de serrage cruciforme, torx, clés Allen... sont à votre disposition en libre-service. En cas de soucis sur ces stations, vous pouvez nous le signaler au : 05 46 39 64 20.

Station vélos



BALISAGE DES CIRCUITS

Les parcours VTT qui vous sont proposés constituent l'offre officielle du territoire de la Communauté d'Agglomération Atlantique (CARA) et sont gérés par son service Espaces et Activités de Pleine Nature.

Nous vous assurons des outils de pratique adaptée (site internet, plateforme numérique, réseaux sociaux) afin de sécuriser au mieux vos sorties. C'est l'assurance que l'ensemble des parcours ont une vérification annuelle de leur balisage et que nos équipes interviennent dans les plus brefs délais pour corriger les problèmes constatés.

Vous êtes assurés que les tracés proposés ont bien un caractère public et sont bien accessibles à tous.

En résumé... partez tranquille !

